



30 mars 2017
N°222



9 mars 2017, conférence de presse de la FFA. De gauche à droite à la tribune : Philippe Poiget, Délégué général, Bernard Spitz, Président, Arnaud Chneiweiss, Délégué général

Résultats 2016 : l'assurance française est solide

INTERVIEW

Bernard Spitz,
Président de la Fédération
Française de l'Assurance



Pourquoi avoir créé la Fédération Française de l'Assurance ?

La création d'une Fédération unique témoigne du dynamisme de l'organisation professionnelle de l'assurance.

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) est née en juillet 2016. Elle réunit, au sein d'une seule organisation, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et le Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA). Elle rassemble 280 entreprises d'assurances et de réassurance qui opèrent en France et représentent plus de 99 % du marché.

La FFA permet à notre profession de répondre efficacement à la diversité des défis qui s'offrent à elle, qu'ils soient politiques, réglementaires ou technologiques.

Notre Fédération se mobilise pour formuler des propositions innovantes pour apporter

des solutions assurancielles qui répondent aux besoins de protection et de garantie des particuliers comme des entreprises. Elle contribue également à faire entendre la voix unique de notre profession auprès de l'ensemble de ses interlocuteurs, en France comme à l'international.

La FFA va bientôt fêter son premier anniversaire. Je constate avec fierté que l'addition des talents, au sein des équipes de la FFA comme dans les commissions de travail qui réunissent nos membres, est source de synergies au bénéfice du secteur et des assurés.

Quel est aujourd'hui l'impact du politique sur le secteur de l'assurance ?

Les incertitudes politiques concernant l'assurance dépassent nos frontières. Alors que s'ouvre pour l'Union européenne une période inédite de négociations avec

le Royaume-Uni, le marché français de l'assurance devient le premier marché de l'Union européenne post *Brexit* et Paris, la capitale continentale de l'assurance. L'incertitude politique tient aussi aux élections à venir dans plusieurs pays d'Europe : l'Allemagne et l'Italie. Le résultat de ces élections peut avoir des conséquences sur l'Union, notamment sur les plans monétaire et fiscal. N'oublions pas non plus l'impact de la politique des États-Unis sur l'évolution des taux d'intérêt.

En France, la campagne présidentielle est évidemment dans tous les esprits. Les programmes des candidats sont susceptibles d'impacter notre profession.

Nous avons demandé aux Français leur avis⁽¹⁾ sur certaines propositions des candidats concernant l'assurance vie. L'idée d'une réforme qui consisterait à supprimer les avantages fiscaux de l'assurance vie en alignant son taux d'imposition sur celui des autres produits d'épargne, ce qui s'appelle une *Flat Tax*, est jugée sans équivoque comme « une mauvaise chose » par 77 % de l'ensemble des Français et 85 % des détenteurs d'assurance vie.

« Plus personne n'ignore les paradoxes de Solvabilité 2, un régime prudentiel orienté sur le court terme alors que les assureurs sont des investisseurs de long terme. »

Vous évoquez une avalanche réglementaire pour le secteur de l'assurance. Comment cela se traduit-il au quotidien ?

Peu de secteurs suscitent autant de réglementation que celui de l'assurance. Au point que l'on peut parler de surenchère normative, tant sur le plan national qu'europpéen, ce qui peut être *in fine* nuisible aux assureurs comme aux assurés.

Plus personne n'ignore les paradoxes de Solvabilité 2, un régime prudentiel orienté sur le court terme alors que les assureurs sont des investisseurs de long terme. La bonne nouvelle, c'est que nous entrons, après des années de débats, dans la phase de révision de cette directive. La mauvaise, c'est que le *Brexit* vient compliquer fortement ce processus.

Mais ce n'est pas la seule difficulté réglementaire à laquelle les assureurs sont confrontés sur le plan européen. Il y a PRIIPs⁽²⁾, un règlement qui a su faire l'unanimité contre lui : 602 voix contre au parlement européen, 4 pour et pourtant, PRIIPs n'est pas abandonné, juste reporté. N'oublions pas non plus la directive distribution (IDD) qui devra être transposée en droit français d'ici 2018. Bien que pavée de bonnes intentions pour le consommateur, elle aussi risque de transformer la gestion des produits en enfer, cette fois pour leur commercialisation.

L'avalanche réglementaire est aussi un mal français : l'application de nouvelles lois a modifié les marchés de l'épargne, de la santé, et de la protection contre les dommages. Et l'incertitude prévaut toujours pour 2017, qu'il s'agisse des projets de réformes des candidats ou des sujets engagés, comme la retenue à la source ou le tiers-payant généralisé.

Le secteur de l'assurance est au cœur de la révolution technologique et numérique. On parle de disruption. Comment la FFA appréhende-t-elle cette mutation ?

Les entreprises d'assurances membres de la FFA travaillent quotidiennement à adapter leurs produits, leur relation client, leur chaîne de valeur, leur management, aux exigences comme aux opportunités offertes par le numérique.

À son échelle, la FFA accompagne ce mouvement : dématérialisation, blockchain, intelligence artificielle, objets connectés font désormais partie de notre référentiel. Cette culture du numérique irrigue toute l'activité de la Fédération, du travail des commissions

jusqu'à la formation de nos collaborateurs. Nous avons signé l'an dernier un accord de branche qui comporte la mise en place du Certificat Digital Assurance (CDA) dès 2017. Le CDA permet aux salariés d'acquérir les compétences numériques dont ils ne disposeraient pas encore afin de pouvoir s'adapter à un environnement de travail en perpétuelle évolution. J'en suis fier car j'y vois un symbole puissant d'engagement de tous vers l'avenir. Quant aux « disruptions », ce sera le thème central de notre grand rendez-vous annuel international à l'automne.

« Les entreprises d'assurances membres de la FFA travaillent quotidiennement à adapter leurs produits, leur relation client, leur chaîne de valeur, leur management, aux exigences comme aux opportunités offertes par le numérique. »

Quel est le bilan de l'année 2016 pour le secteur de l'assurance ?

Dans l'environnement difficile que nous venons d'évoquer, les résultats de l'assurance française en 2016 sont très satisfaisants. Ils montrent une fois de plus la solidité de notre profession et de ses acteurs. Les assureurs affichent par ailleurs une marge de solvabilité en moyenne deux fois supérieure aux exigences réglementaires. C'est très important de le rappeler.

Au quotidien, notre profession accompagne la société dans son ensemble. Que nous parlions d'économie, de santé, de retraite, d'environnement, ou hélas de terrorisme, quelle que soit la matière, l'assurance est là. Dans les temps d'incertitude, l'assurance reste le garant des deux valeurs cardinales pour les Français que sont la protection des individus et la vision de long terme. ■

(1) Sondage IPSOS FFA – Mars 2017

(2) Packaged retail and insurance-based investment products

Le marché de l'assurance française en 2016

Lors de la conférence de presse du 9 mars 2017, Bernard Spitz, Président de la FFA, a dressé le bilan de l'assurance française en 2016 et présenté les principaux enjeux pour la profession en 2017.

En 2016, le chiffre d'affaires de l'assurance française⁽¹⁾ a progressé de 0,4 % par rapport à l'année précédente et s'établit à 210 Md€. Les prestations s'élèvent à 175 Md€ en 2016, en hausse de 5,8 %. Cette forte croissance témoigne du vieillissement de la population, de l'inflation du coût des accidents corporels et matériels en automobile et d'une sinistralité climatique particulièrement forte en 2016.

L'assurance vie est le premier placement des Français

Avec plus de 37 millions de bénéficiaires et un encours de 1 632 Md€ à fin 2016, en croissance de 3 % en un an, l'assurance vie reste le placement préféré des Français. Dans un contexte financier marqué par un environnement de taux bas et un rebond des marchés boursiers en fin d'année, l'assurance vie en euros affiche un taux de rendement brut d'inflation de 1,8 % en 2016, surperformant ainsi les produits d'épargne réglementés. Les supports en unités de compte (UC) enregistrent un taux de rendement de 3,9 %.

Les assureurs sont des acteurs majeurs du financement de l'économie

En 2016, les actifs des sociétés d'assurances se sont élevés à 2 290 Md€, en progression de

3,4 % sur l'année. 59 % des investissements des assureurs sont dédiés aux entreprises, et ont représenté 1 349 Md€ en 2016. Les assureurs jouent également un rôle actif dans le soutien aux PME-ETI : leur engagement a triplé en six ans et s'établit à 63 Md€.

En 2016, les assureurs français détiennent 45 % de la dette publique financée par les résidents et sont ainsi les premiers détenteurs domestiques de la dette de l'État français.

Une année charnière pour les complémentaires santé

Les complémentaires santé jouent un rôle clé dans la protection des Français et l'accès aux soins. En 2015, les complémentaires ont versé 26 Md€ de prestations et remboursé 49 % des frais de médecine de ville⁽²⁾.

La généralisation des complémentaires santé à tous les salariés en 2016 a porté ses fruits : 99 % des entreprises de 10 salariés et plus et 95 % des TPE proposent une couverture santé à leurs collaborateurs⁽³⁾. 59 % de ces entreprises proposent des garanties supérieures au panier minimum de soins ANI et leur participation financière aux cotisations santé est également supérieure au minimum légal fixé à 50 %.

Les assureurs sont fortement mobilisés pour la protection des Français

Les cotisations des assurances de biens et de responsabilité, toutes branches confondues, s'élèvent à 53 Md€ en 2016, en progression de 1,5 % par rapport à 2015. Les prestations progressent fortement de 7,5 % en un an. Avec 13 millions de sinistres gérés en 2016, l'assurance dommages a une fois encore été très sollicitée.

En 2016, le coût de la réparation automobile a augmenté de 3,5 %, sous l'effet de la généralisation des systèmes d'aide à la conduite et des nouvelles technologies embarquées. Les véhicules deviennent ainsi de plus en plus chers à réparer. L'année 2016 a vu une nouvelle fois augmenter le nombre de blessés (+2 %) et de tués (+0,2 %) sur les routes. Le coût des accidents corporels enregistre une hausse de près de 5 % sur l'année. Le ratio combiné de la branche automobile se détériore, en hausse d'un point, à 104 %.

En habitation, le nombre de cambriolages repart légèrement à la hausse en 2016 après une diminution régulière depuis 2013. Du fait d'un hiver plutôt doux, la tendance à la baisse des sinistres incendies s'est poursuivie en 2016. Les dégâts des eaux, quant à eux, sont en augmentation du fait de la pluviométrie exceptionnelle observée en mai et en juin. Ces huit dernières années, la moyenne annuelle des dégâts causés par les aléas naturels en France est de 1,8 Md€, à comparer à une moyenne de 1 Md€ sur les 20 dernières années.

En 2016, le coût des événements climatiques s'est élevé à 2,3 Md€. Face à la hausse durable du coût des aléas naturels, la FFA travaille à faire évoluer le régime d'assurance des catastrophes naturelles pour l'adapter à cette nouvelle donne climatique, en insistant notamment sur la nécessité de mettre en place des plans de prévention des risques.

L'agriculture a particulièrement souffert en 2016. Aux intempéries climatiques sont venues s'ajouter la grippe aviaire et une baisse des prix de vente qui a touché le porc,

2016 : stabilité des cotisations, croissance des prestations

Affaires directes (Md€)	2016 (e)	Variation 2016/2015
Cotisations	210	+0,4 %
dont assurance vie et capitalisation	135	-0,6 %
dont assurance maladie et accidents corporels	22	+4,6 %
dont assurances de biens et responsabilité	53	+1,5 %
Prestations	175	+5,8 %
dont assurance vie et capitalisation	118	+5,2 %
dont assurance maladie et accidents corporels	17	+5,3 %
dont assurances de biens et responsabilité	40	+7,5 %

(e) estimation

Source FFA 2016 – Champ : sociétés régies par le Code des assurances

(1) Sociétés régies par le Code des assurances

(2) Hors affections de longue durée

(3) Enquête Audirep FFA-FNMF 2017

le lait et les céréales. Aujourd'hui, seuls 25% des exploitants agricoles sont assurés contre le risque climatique. La FFA souhaite qu'un plan ambitieux soit mené avec les pouvoirs publics et les organismes professionnels agricoles afin de parvenir, d'ici cinq ans, à un taux de couverture de 70%.

Aux « risques traditionnels » vient s'ajouter le risque cyber.

Il existe aujourd'hui un très fort décalage entre la réalité du cyber risque et sa perception par les entreprises. Le cyber risque est encore trop souvent sous-estimé, voire ignoré, par de nombreuses entreprises et notamment les PME et TPE.

Parmi les cyber attaques les plus fréquentes on relève les dénis de service, les cryptologiciels, ou rançongiciels, ainsi que les logiciels malveillants.

Une attaque par déni de service consiste à saturer les capacités de traitement d'un système d'information ou d'un site Internet à partir d'autres machines préalablement infectées. Les cryptologiciels, ou rançongiciels, sont des programmes malveillants qui vont crypter les données d'un système d'information. La clé de décryptage est obtenue contre le paiement d'une somme (rançon). Les logiciels malveillants, quant à eux, sont des programmes qui vont affecter le fonctionnement d'un système d'information. Ils peuvent être désignés sous le nom de virus, vers, chevaux de Troie, etc.

Pour aider les entreprises à se prémunir contre les cyber risques, la FFA travaille

avec de nombreux partenaires : le Club des juristes, l'Institut de Recherche technologique SystemX, l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information, l'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise.

L'objectif des assureurs est de sensibiliser davantage les chefs d'entreprises à la diversité des risques cyber, de leur permettre d'anticiper et de minimiser leurs impacts sur leur activité et de les accompagner dans la mise en conformité de leur entreprise au regard du cadre réglementaire européen. Cela passe par une meilleure connaissance de ce risque protéiforme et par une optimisation des conditions de son transfert à l'assurance.

Le cyber risque : un risque croissant dont le coût mondial est estimé à 400 Md\$

Sources : CSIS - McAfee

Les assureurs accompagnent la généralisation du numérique

Le développement du numérique concerne tous les champs de l'assurance. Il impacte les produits, les services, leurs modes de souscription comme de gestion. C'est aussi un formidable outil de prévention.

En matière automobile, la généralisation des dispositifs d'aide à la conduite (caméra de recul, détecteur d'angle mort, alerte d'assoupissement, etc.) permet aux conducteurs de bénéficier d'une plus grande

sécurité sur la route. Le développement de la voiture connectée offre aux assurés la possibilité de disposer d'une assurance adaptée aux kilomètres parcourus (*pay as you drive*) ou à leur type de conduite (*pay how you drive*).

La maison est également concernée par le développement du numérique. Le déploiement de capteurs prévenant l'assuré d'un dégât des eaux, d'un incendie ou d'une tentative d'effraction participe à limiter le coût et le nombre des sinistres.

Le digital est aussi au service de la santé. Les nouvelles technologies permettent déjà à chacun de contrôler son niveau d'activité physique *via* un bracelet connecté ou un smartphone. Elles participent également à améliorer le bien-être et le suivi des malades et des personnes âgées grâce à la télémédecine, au pilulier connecté ou au détecteur de chutes.

La généralisation du numérique permet à l'assurance de mieux analyser les risques, de mieux les connaître, de mieux les prévenir et de mieux les tarifer. Elle permet ainsi aux assurés de bénéficier de produits et de services de plus en plus personnalisés, adaptés à l'évolution de leurs attentes. ■

Consultez le replay de la conférence de presse de la FFA « Bilan de l'année 2016 et perspectives 2017 » et téléchargez les slides de la présentation sur le site www.ffa-assurance.fr/presse



Lettre d'information éditée par la Fédération Française de l'Assurance

26 bd Haussmann, 75311 Paris Cedex 9

Tél. : 01 42 47 90 00

www.ffa-assurance.fr

Directeur de la rédaction : Delphine Deleval

Rédacteurs : Delphine Deleval, Cécile Martin

Conception/réalisation : BRIEF

Crédit photo : Seignette Lafontan, DR

ISSN : 1169-4319

Dépôt légal : Mars 2017

Impression : FFA – 26 bd Haussmann, 75311 Paris Cedex 9



Suivez-nous sur Twitter

En vous abonnant à notre fil

Twitter @FFA_assurance,

recevez nos actualités en temps réel.